

CIRCULAIRE N° 2021-06

Châlons-en-Champagne, le 30 mars 2021

IMPORTANT

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents
D'Etablissements Publics Communaux

ACTUALISATION DE LA BASE AGIRHE : PREPARATION DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le renouvellement général des représentants du personnel siégeant auprès des instances locales consultatives (CT/CAP/CCP) aura lieu en fin d'année 2022. A ce titre, le service Carrières du CDG va tout au long de l'année 2021 assurer une relecture, en collaboration avec les collectivités, des données RH disponibles sur AGIRHE.

Les données disponibles sur AGIRHE pour certains agents fonctionnaires ou contractuels s'avèrent en effet incomplètes, inexistantes ou non actualisées impactant la gestion quotidienne de vos RH et rendant impossible leur inscription sur une liste électorale. **Il est donc impératif que vous puissiez nous confirmer les informations contenues dans la base AGIRHE partagée.**

Nous vous invitons d'ores et déjà à vous connecter sur AGIRHE via le site internet du Centre de Gestion (<https://51.cdgplus.fr>), rubrique *OUTILS COLLECTIVITES / AGIRHE*, et à vérifier pour chaque agent dans l'onglet *Carrière/Déroulement de carrière* la mise à jour de l'historique et des données disponibles.

J'attire votre attention sur l'importance particulière de transmettre une copie de tous les actes administratifs (arrêtés de nomination, de titularisation, de radiation, de placement en disponibilité/détachement, les contrats et/ou renouvellement de contrat, etc.) au service carrières du Centre de Gestion tenant un double du dossier administratif de vos agents.

A toutes fins utiles et en cas de besoin, nous vous invitons à joindre les gestionnaires carrières en charge de cette actualisation :

- ❖ Madame Christelle ANDRINOPLE-LEPETIT, Gestionnaire carrières, personnel statutaire :
carrieres@cdg51.fr
03.26.69.98.90
- ❖ Madame Camille MOUSSY, Gestionnaire carrières, personnel contractuel :
carrieres@cdg51.fr
03.26.69.99.10

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'ESTERNAY,
Conseiller Régional

Membre du CRO du CNFPT Grand Est